

BEURRE D'HIVER.

Si le gouvernement fédéral a cru contenter tout le monde en offrant d'acheter le beurre d'hiver à 20c, il s'est bien trompé. Nous croyons même qu'il n'a contenté qu'un bien petit nombre des intéressés et qu'il lui faudra, s'il veut qu'on lui laisse la paix, promettre formellement de s'occuper des réfrigérateurs pour cet été.

La bonne intention du gouvernement nous paraît bien établie, mais il a raisonné sa décision sur des bases inexactes, ce qui fait que cette décision porte à faux. Nous avons entendu l'honorable ministre de l'Agriculture, l'autre jour, dans la salle du cercle Ville Marie, faire le raisonnement suivant; nous donnons, bien entendu, le sens, non pas le texte même de ses paroles :

“ Pour que l'industrie laitière donne ses meilleurs résultats, il faut que la fabrication du beurre de beurrerie se continue toute l'année. C'est pour cela que l'on a encouragé la fabrication du beurre d'hiver. Mais comme le beurre d'été n'a pas été consommé ni écoulé et qu'il encombre actuellement le marché, les commerçants qui l'ont acheté et l'ont tenu en glacières jusqu'à l'automne, cherchent aujourd'hui à s'en débarrasser, ce qui fait que ce beurre d'été, de juin et de juillet s'écoule et que les beurriers ne peuvent vendre leur beurre d'hiver.”

Si M. Angers était descendu lui-même sur le marché, il aurait constaté que la situation réelle est bien différente; que c'est même le contraire de celle qu'il nous a dépeinte. Nos lecteurs qui suivent notre Revue des Marchés savent à quoi s'en tenir à ce sujet. Ainsi que nous l'avions prédit dès l'automne, le beurre d'hiver se vend mieux que tous les autres, parcequ'il est frais; quoique sa qualité ne soit pas égale à celle des beurres d'octobre et de novembre, il se paie tout aussi cher et quelquefois plus cher. C'est le beurre qui tient la tête du marché et, comme on en a fait, cette année plus que les années précédentes, il déplace d'autant plus les beurres d'automne et surtout ceux d'été qui, considérés à l'heure qu'il est comme beurres de seconde qualité, ne peuvent se vendre qu'à des prix très réduits.

Donc c'est le beurre d'hiver qui empêche la vente du beurre d'été, et non pas le beurre d'été qui empêche la vente du beurre d'hiver.

L'offre du gouvernement, d'ache-

ter le beurre d'hiver de première qualité à 20c la livre n'aura donc pas pour effet de faciliter la vente de ce beurre. Nous croyons être assez près de l'exacte vérité en disant que presque tout le beurre d'hiver fabriqué jusqu'au 1er février est entre les mains des commerçants qui l'ont acheté pour la consommation locale; ce qui se fera, du 1er février au 1er avril, sera bien peu de chose; et ce beurre là, les commerçants sont eux-mêmes disposés à le payer 20c la livre, lorsqu'il sera de première qualité.

Et les fabricants de beurre préféreront peut-être, il est certain même qu'ils préféreront vendre aux commerçants, dont la promptitude de règlement leur est connue, tandis qu'ils ne savent pas quand ils toucheront le prix du beurre acheté par le gouvernement.

A moins donc que le gouvernement ne reçoive des beurres d'hiver de secondes mains, nous ne croyons pas qu'il ait beaucoup d'achats à faire dans les conditions indiquées.

Mais il y a autre chose, et c'est le point le plus grave de la question. Le beurre d'hiver ne vaut pas le beurre d'été. Les vaches, vèlées de longtemps, réduites à la nourriture de fourrages secs, de grains et d'ensilage, donnent un lait dont le beurre n'a ni la finesse de texture ni l'arôme du beurre de pâturages.

Or le gouvernement achète le beurre d'hiver dans l'intention expresse de le mettre sur le marché anglais, de le faire connaître à grand renfort d'annonces et de publicité aux consommateurs anglais, comme représentant la première qualité du beurre canadien. C'est donc un beurre inférieur que le gouvernement va annoncer comme étant ce que nous faisons de mieux et le bruit qu'on fera autour de ce beurre ne servira qu'à enraciner les préjugés des Anglais contre le beurre du Canada.

Ce n'est pas cela qui nous aidera à reconquérir le marché anglais; ce n'est pas cela que demandait M. Fauché au nom des fabricants, ni MM. Nivin, Vaillancourt, Bell, etc. au nom des négociants. Ce que tout ce monde demandait, c'est qu'on fournisse au commerce les moyens de mettre les beurres d'été, frais, sous les yeux, sous le nez et sous le palais des consommateurs anglais, en lui procurant des réfrigérateurs pendant le transport et pendant l'emmagasinage.

Ce qu'il importe, c'est de faire connaître au public anglais notre beurre d'été, frais, de manière à créer une demande qui nous permette d'écouler pendant l'été tous

nos beurres d'été, de même que nous écoulons nos fromages d'été. Ce résultat une fois obtenu, qu'on ne s'inquiète pas du beurre d'automne ni du beurre d'hiver; ils auront un écoulement assuré, et à de bons prix.

Il est clair que, pour commencer, il faudra habituer les beurriers à vendre leur produit chaque semaine au prix du marché, comme le font les fromagers; qu'il faudra les décider, par conséquent, à accepter les prix que permettra de payer le marché anglais, ce prix dût-il être, dans les premiers temps, considéré comme trop bas. Et c'est pour cela que l'on a demandé au gouvernement provincial cette prime de 1c par livre sur le beurre exporté. Cette prime, dont la nécessité ne durera que jusqu'au moment où la réputation de notre beurre, complètement acquise, lui assurera des cours à part à la tête du marché anglais, permettrait aux exportateurs de payer le beurre d'été 1c. de plus qu'il ne vaudrait réellement suivant les cours du marché et le bénéfice en reviendrait tout entier aux cultivateurs.

Les glacières et la prime, voilà ce qu'on demande aux gouvernements. Avec ces deux aides, l'industrie et le commerce sauront se tirer d'affaires et il n'y a aucune nécessité que le gouvernement fédéral se fasse marchand de beurre d'hiver, en concurrence avec nos maisons de commerce et nos commissionnaires.

Encore une fois, nous ne doutons pas des bonnes intentions du gouvernement; seulement nous croyons qu'elles ont été mal dirigées, basées sur une appréciation erronée de la situation et qu'elles ne rendront pas les services attendus de l'intervention du pouvoir public dans une question de cette nature.

M. G. de Velna, dont tout le monde connaît la compétence sur les questions de pétrole, nous écrit la lettre suivante :

Je ne fais pas le pétrole solidifié, pour moi, c'est une utopie, ou gâte toutes les grilles et toutes les chaudières; mais si on l'associe en proportion convenable et simplement émulsionné à des poussières de houille on obtient un combustible supérieur, procurant une économie de 30 0/0 ou un peu plus et ce combustible développe le maximum des calories supportées par les chaudières sans être altérées. Notre dernière expérience sur chaudières industrielle chez T. Cochet Maillard, 22, rue Burq, a constaté une économie de 33 0/0.

Le résultat constaté par les ingénieurs présents nous amène la constitution à Paris, d'une société d'exploitation, avec une commande de 220.000 tonnes par an. Cela en vaut la peine. Pour avancer lentement, les briquettes pétrolées s'en ont pas moins fait leur chemin. — *L'Echo des Mines.*